

Exécutoire, le 19 mai 2026



Département du Calvados
Commune de CORMELLES LE ROYAL
Mairie : 20, rue de l'Eglise
14123 CORMELLES LE ROYAL

Conseillers en exercice : 29 Conseillers présents : 27 Votants : 29	Séance du 27 avril 2026
Date de la convocation : 21 avril 2026	
Delib20260510	

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Jean-Marie GUILLEMIN, Maire.

Présents :

M. GUILLEMIN Jean-Marie, Mme OBLIN-POMMIER Sophie, Mme MOREL Fabienne, M. MZARI-ROSSI Mustapha, Mme GERME Isabelle, M. LANGRAND Bertrand, Mme LOPEZ Rachel, M. JUNQUA Pierre, Mme COUTURE Claude, Mme BOUCHER Sylvie, Mme ARANDA Anne-Marie, , Mme VAUTIER Sylvie, Mme GUIBERT Ginette, M. NENARD Cyril, Mme CHAUCHIS-ARDAENS Maryline, M. DELAGE Valéry, M. TIHY Patrice, Mme LEVILLAIN Véronique, M. PIERRE Jérôme, M. GUINEHEUX Damien, Mme MARCIENNE Emmanuelle, M. GROULD Yohann, Mme HAIZE-DUVAL Sandrine, Mme HALBOUT Emilie, M. LECHEVALIER François, M. CHAFFOTEC Brian, M. DEKEYSER Matthieu.

Pouvoirs :

M. LIZORET Didier à M. GUILLEMIN Jean-Marie
M. ROSE Hervé à Mme CHAUCHIS-ARDAENS Maryline

Secrétaire : M. GUINEHEUX Damien



Exécutoire, le 19 mai 2026

N° Delib20260510

OBJET : Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs

L'administration fiscale, chargée d'établir la liste communale des impôts directs, sollicite la Commune afin qu'elle lui adresse une liste de présentation de trente-deux noms parmi lesquels seront désignés les commissaires soit huit titulaires et huit suppléants pour y siéger. Cette commission est présidée par Monsieur le Maire.

La désignation des membres de la commission (titulaires et suppléants) doit être effectuée de manière que les personnes respectivement imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et à la cotisation foncière des entreprises soient représentées.

Où cet exposé, le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- propose que la liste suivante soit transmise aux services fiscaux qui se chargeront de mettre en place la Commission Communale des Impôts Directs :

	Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
1	M.	DESLANDES	Michel	01/04/1948	28, rue des Caillouins	TF
2	M.	BURNOUF	Patrick	11/01/1960	72, rue de la Ravenelle	TF
3	M.	GAUTIE	Etienne	07/01/1977	9, rue du Bosquet	TF
4	M.	RIBOT	Bruno	26/02/1963	20, rue de Mortemer	TF
5	Mme	LANDE	Stéphanie	02/02/1979	16, rue de la Fresnaye	TF
6	Mme	BOUSSION	Isabelle	25/05/1960	17 bis, rue de l'Eglise	TF
7	M.	BAUDU	Dominique	09/05/1955	39, avenue du Côté	TF
8	Mme	BAUDU	Lise	24/06/1961	39, avenue du Côté	TF
9	Mme	VIEL	Marie-Claude	23/05/1959	6, rue de la Libération	TF
10	M.	LEMOINE	Michel	17/11/1946	5, avenue du Stade	TF
11	M.	ADAM	Christophe	25/04/1963	17, rue du Champ Versan	TF
12	Mme	PROU	Katia	17/02/1984	7, rue du Calvaire (coiffeuse)	CFE
13	Mme	MOREL	Nathalie	22/06/1974	5, place du Commerce (reflexologue plantaire)	CFE
14	M.	THIBAUT	Aymeric	17/05/1978	8, place du Commerce (Bar-Brasserie)	CFE
15	Mme	HUYTS	Françoise	19/07/1948	3, avenue du Stade	TF
16	M.	GUILLOT	Jacky	09/11/1949	2, allée de la Grange	TF
17	Mme	GUILLOT	Antoinette	03/01/1952	2, allée de la Grange	TF

Exécutoire, le 19 mai 2026

18	Mme	OBLIN-POMMIER	Sophie	07/10/1969	26, rue de l'église	TF
19	M.	LIZORET	Didier	21/05/1958	5, rue des Vaudes	TF
20	Mme	MOREL	Fabienne	02/02/1966	10, Clos de Barqueville	TF
21	M.	MZARI-ROSSI	Mustapha	03/11/1959	18, rue du Pommier Gris	TF
22	M.	LANGRAND	Bertrand	03/05/1958	12, rue du Monument	TF
23	Mme	LOPEZ	Rachel	23/12/1972	11, rue des Peupliers	TF
24	M.	JUNQUA	Pierre	29/12/1948	9, rue des Fossettes	TF
25	M.	PIERRE	Jérôme	29/06/1976	5, rue du Monument	TF
26	M.	DELAGE	Valéry	12/06/1973	4, rue de la Charmille	TF
27	M.	CHAFFOTEC	Brian	05/08/1987	17, rue du Monument	TF
28	M.	DEKEYSER	Matthieu	21/10/1987	2, rue de la Guérande	TF
29	M.	LECHEVALIER	François	10/02/1985	26, rue Clos du Pavillon	TF
30	Mme	MARCIENNE	Emmanuelle	15/01/1978	4, rue Résidence Fleurie	TF
31	M.	NENARD	Cyril	22/03/1969	10, rue de la Chenevotte	TF
32	Mme	VAUTIER	Sylvie	13/01/1963	15, Clos de la Huterne	TF

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,
Cormelles le Royal, le 28 avril 2026



Le Maire,

Jean-Marie GUILLEMIN

Le 19 mai 2026

Monsieur le Directeur Départemental des
Finances publiques du Calvados
Direction départementale des Finances
publiques
7 Boulevard Bertrand
BP40532
14034 CAEN cedex 1

Nos Réf. : SN/SP
Dossier suivi par Samuel Nicollet

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous transmettre la délibération n°Delib20260510 que le Conseil Municipal de Cormelles le Royal a adopté lors de sa séance du 27 avril 2026, et par laquelle il a procédé à la désignation des personnes proposées pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs conformément à votre demande.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments distingués.



Le Maire,

Jean-Marie GUILLEMIN

Exécutoire, le 19 mai 2026



Département du Calvados
Commune de CORMELLES LE ROYAL
 Mairie : 20, rue de l'Eglise
 14123 CORMELLES LE ROYAL

Conseillers en exercice : 29 Conseillers présents : 27 Votants : 29	Séance du 27 avril 2026
Date de la convocation : 21 avril 2026	
Delib20260510	

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Jean-Marie GUILLEMIN, Maire.

Présents :

M. GUILLEMIN Jean-Marie, Mme OBLIN-POMMIER Sophie, Mme MOREL Fabienne, M. MZARI-ROSSI Mustapha, Mme GERME Isabelle, M. LANGRAND Bertrand, Mme LOPEZ Rachel, M. JUNQUA Pierre, Mme COUTURE Claude, Mme BOUCHER Sylvie, Mme ARANDA Anne-Marie, , Mme VAUTIER Sylvie, Mme GUIBERT Ginette, M. NENARD Cyril, Mme CHAUCHIS-ARDAENS Maryline, M. DELAGE Valéry, M. TIHY Patrice, Mme LEVILLAIN Véronique, M. PIERRE Jérôme, M. GUINEHEUX Damien, Mme MARCIENNE Emmanuelle, M. GROULD Yohann, Mme HAIZE-DUVAL Sandrine, Mme HALBOUT Emilie, M. LECHEVALIER François, M. CHAFFOTEC Brian, M. DEKEYSER Matthieu.

Pouvoirs :

M. LIZORET Didier à M. GUILLEMIN Jean-Marie
 M. ROSE Hervé à Mme CHAUCHIS-ARDAENS Maryline

Secrétaire : M. GUINEHEUX Damien

Exécutoire, le 19 mai 2026

N° Delib20260510

OBJET : Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs

L'administration fiscale, chargée d'établir la liste communale des impôts directs, sollicite la Commune afin qu'elle lui adresse une liste de présentation de trente-deux noms parmi lesquels seront désignés les commissaires soit huit titulaires et huit suppléants pour y siéger. Cette commission est présidée par Monsieur le Maire.

La désignation des membres de la commission (titulaires et suppléants) doit être effectuée de manière que les personnes respectivement imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et à la cotisation foncière des entreprises soient représentées.

Où cet exposé, le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- propose que la liste suivante soit transmise aux services fiscaux qui se chargeront de mettre en place la Commission Communale des Impôts Directs :

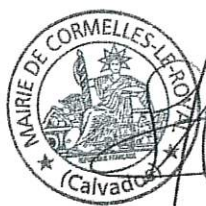
	Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
1	M.	DESLANDES	Michel	01/04/1948	28, rue des Caillouins	TF
2	M.	BURNOUF	Patrick	11/01/1960	72, rue de la Ravenelle	TF
3	M.	GAUTIE	Etienne	07/01/1977	9, rue du Bosquet	TF
4	M.	RIBOT	Bruno	26/02/1963	20, rue de Mortemer	TF
5	Mme	LANDE	Stéphanie	02/02/1979	16, rue de la Fresnaye	TF
6	Mme	BOUSSION	Isabelle	25/05/1960	17 bis, rue de l'Eglise	TF
7	M.	BAUDU	Dominique	09/05/1955	39, avenue du Côté	TF
8	Mme	BAUDU	Lise	24/06/1961	39, avenue du Côté	TF
9	Mme	VIEL	Marie-Claude	23/05/1959	6, rue de la Libération	TF
10	M.	LEMOINE	Michel	17/11/1946	5, avenue du Stade	TF
11	M.	ADAM	Christophe	25/04/1963	17, rue du Champ Versan	TF
12	Mme	PROU	Katia	17/02/1984	7, rue du Calvaire (coiffeuse)	CFE
13	Mme	MOREL	Nathalie	22/06/1974	5, place du Commerce (reflexologue plantaire)	CFE
14	M.	THIBAUT	Aymeric	17/05/1978	8, place du Commerce (Bar-Brasserie)	CFE
15	Mme	HUYTS	Françoise	19/07/1948	3, avenue du Stade	TF
16	M.	GUILLOT	Jacky	09/11/1949	2, allée de la Grange	TF
17	Mme	GUILLOT	Antoinette	03/01/1952	2, allée de la Grange	TF

Exécutoire, le 19 mai 2026

18	Mme	OBLIN-POMMIER	Sophie	07/10/1969	26, rue de l'église	TF
19	M.	LIZORET	Didier	21/05/1958	5, rue des Vaudes	TF
20	Mme	MOREL	Fabienne	02/02/1966	10, Clos de Barqueville	TF
21	M.	MZARI-ROSSI	Mustapha	03/11/1959	18, rue du Pommier Gris	TF
22	M.	LANGRAND	Bertrand	03/05/1958	12, rue du Monument	TF
23	Mme	LOPEZ	Rachel	23/12/1972	11, rue des Peupliers	TF
24	M.	JUNQUA	Pierre	29/12/1948	9, rue des Fossettes	TF
25	M.	PIERRE	Jérôme	29/06/1976	5, rue du Monument	TF
26	M.	DELAGE	Valéry	12/06/1973	4, rue de la Charmille	TF
27	M.	CHAFFOTEC	Brian	05/08/1987	17, rue du Monument	TF
28	M.	DEKEYSER	Matthieu	21/10/1987	2, rue de la Guérande	TF
29	M.	LECHEVALIER	François	10/02/1985	26, rue Clos du Pavillon	TF
30	Mme	MARCIENNE	Emmanuelle	15/01/1978	4, rue Résidence Fleurie	TF
31	M.	NENARD	Cyril	22/03/1969	10, rue de la Chenevotte	TF
32	Mme	VAUTIER	Sylvie	13/01/1963	15, Clos de la Huterne	TF

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérécours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,
Cormelles le Royal, le 28 avril 2026



Le Maire,

Jean-Marie GUILLEMIN